

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 93.053

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 21 Juin à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

11 Juin 1993

DATE D'AFFICHAGE

11 Juin 1993

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints MM. BARON, BENOIT, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. RAULT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES :

M. TAP par M. BENOIT
Mme PARROU par M. HUGENDOBLER
M. MONNARD par Mme FONTAN
M. QUENTIN par Mme PELTIER

ABSENTS- EXCUSES :

MM. ALONSO - BARRIERE - LACOTTE -
MOULINEAU et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions - Oeuvres sociales scolaires

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU les crédits inscrits au Budget Primitif 1993,
944.9/657 = 140 250 F
- VU le projet de répartition présenté par la Commission
Scolaire qui s'est réunie le 1er Avril 1993,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer les subventions suivantes :

1°) ASSOCIATIONS SOCIALES SCOLAIRES	103 000 F
- Collège Henri Dunant (Section Coopérative d'Education spécialisée)	5 000 F
- Collège Henri Dunant (Foyer Socio-Educatif)	4 500 F
- Collège Emile Zola (Foyer Socio-Educatif)	4 000 F
- Lycée Cordouan (Foyer Socio-Educatif) "Edition Plaquette classe de Musique"	12 000 F
- Ecole Elémentaire de l'Yeuse (Voyage BAGNERES DE BIGORRE)	3 000 F
- Ecole Maternelle de l'Yeuse (Classes de découverte)	5 000 F
- Ecole Ste Marie St Jean Baptiste (Classe Verte en AVEYRON)	5 000 F
- Association des Familles de ROYAN (Centre Aéré Louis Bouchet)	34 500 F
- Club Santé Loisirs Jeunes	21 000 F
- Scouts de FRANCE (Groupe Champlain)	6 000 F
- Lycée Champlain - Foyer Socio-Educatif	3 000 F
2°) ROYAN VACANCES JEUNESSES	31 500 F

3°) CREDIT RESERVE

5 750 F

TOTAL GENERAL

140 250 F

- D'imputer la dépense correspondante au Chapitre 944.9 - Article 657 du Budget de l'exercice 1993.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales

le 28 Juin 1993
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS